

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 150

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Mai 1975

La *Quinzaine européenne du bon langage* a lieu du 16 au 31 mai dans les pays francophones. Nous prions les rédactions romandes de bien vouloir y prêter attention, et plus particulièrement d'utiliser la liste de mises en garde qui leur a été envoyée par notre association.

## Olympiade

Comme on l'a vu dans la presse, la commission « Sport pour tous » de l'Association nationale d'éducation physique prépare pour septembre des « Olympiades populaires ». On nous demande si ce terme ne désigne pas plutôt la période de quatre ans qui sépare les Jeux olympiques.

C'est effectivement ce qu'indiquent certains dictionnaires. Pourtant, en grec, *olympias* désignait en premier lieu, soit l'« olympienne » par excellence (la course de chars), soit la célébration des Jeux olympiques. « Période de quatre ans » n'est qu'un sens second. Il n'y a donc pas lieu de condamner l'emploi d'« olympiades » pour désigner des jeux.

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)

## Pipeline

Un des arrêtés ministériels français de janvier 1973 a consacré « pipeline » (en un mot, prononcé à la française) pour désigner une canalisation servant au transport des fluides, et, par extension, l'ensemble de l'ouvrage. Les pipelines spécialisés peuvent être appelés oléoducs, gazoducs, etc. (dans les Alpes, on a les lactoducs, qui conduisent le lait directement de l'alpage à la fromagerie du village).

D'aucuns ont vu là une « victoire du français ». Il faut néanmoins remarquer que l'anglais *pipe line* a pour origine des mots français (littéralement : ligne de pipes).

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)

## Deuxième (second)

Quoi qu'on en dise, aucune règle n'a jamais prescrit d'utiliser « deuxième » quand la numération se poursuit, et « second » quand il n'y a pas de troisième. C'est plutôt un usage, « arbitraire mais utile », selon Thomas, et plus ou moins bien implanté.

Le Robert a cette explication ingénieuse : *second* n'étant pas étymologiquement un numéral (lat. *secundus* = suivant), « l'usage le préfère à *deuxième* quand l'idée de réitération prime celle de rang, ou que deux objets seulement sont considérés (exemples : le Second Empire, la Deuxième République) ».

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)

## Séminaire

A propos du Congrès libéral d'avril, où l'on a approfondi des problèmes plutôt que voté des résolutions, certains chroniqueurs ont parlé de « séminaires ».

Ce terme (du latin *seminarium* = pépinière) désigne un lieu où l'on forme des jeunes gens, et par extension un groupe de travail dirigé par un professeur.

Bien qu'un sens tout récent ait été enregistré par Robert (réunion de techniciens, de spécialistes, pour l'étude de certaines questions), il est préférable de parler en pareil cas de colloque, et de conserver à « séminaire » son sens d'enseignement à des jeunes.

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)

## « Regrouper »

Une des manies actuelles est de dire « regrouper » pour « grouper ». Exemple : « Seuls 2000 conducteurs environ, *regroupés* dans un syndicat autonome, sont en grève. » Comment savoir s'il s'agit de travailleurs simplement groupés, ou qui se sont regroupés à la suite d'une scission ou d'une dispersion ?

« Regrouper », en de tels cas, est donc source de confusion. Il supprime abusivement grouper, réunir, rassembler.

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)

## Boucler

C'était fatal : d'aucuns ont cru pouvoir annoncer à la fin d'avril que les comptes de la Confédération « *bouclent* par un déficit d'un milliard ».

D'abord, des comptes ne peuvent pas « boucler » eux-mêmes. Et si on les boucle, c'est qu'ils sont en équilibre. On dit aussi, familièrement : boucler des comptes, boucler une affaire (la terminer).

Des comptes *se soldent* par un déficit (ou un boni).

(*Défense du français*, No 150, mai 1975)